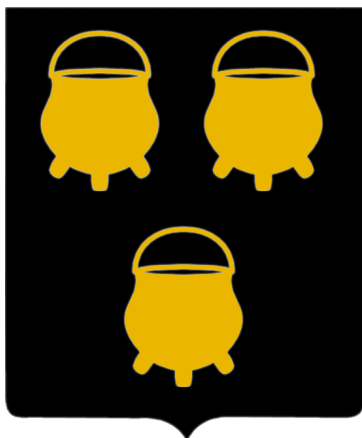


Le Conseil Municipal de Peyrolles
vous souhaite de Bonnes Fêtes,
une Bonne Année 2024,
Santé et Bonheurs Partagés !





Peyrolles-info 210

décembre 2023

Voir cet email en ligne dans votre navigateur

Conseil municipal du 21 décembre 2023

Présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze,
Nicolas Geoffray, Pierre Hénou, Éric Reignier ;

Pouvoir de Thierry Ponsin à François Abbou ;

Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 17h35.

Le compte-rendu de la séance du 9 décembre 2023 est adopté à l'unanimité.

1. Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024

Afin de faciliter le paiement des dépenses d'investissement du 1er trimestre 2024 et de pouvoir faire face à des dépenses d'urgence, le conseil municipal peut autoriser le maire à mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2023. Soit :

chapitre 20 (immobilisations incorporelles) : 1 614 €

chapitre 21 (immobilisations corporelles) : 45 385 €

Accord unanime du conseil

2. Nom de la commune

Comme décidé au dernier conseil, un sondage a été réalisé auprès de la population

sur le nouveau nom de la commune. Celui-ci a donné les résultats suivants :

Peyrolles-en-Cévennes	12
Peyrolles-du-Gard	0
Peyrolles-sur-Gardon	2
Peyrolles-de-Valborgne	1
Autre proposition	0

Compte tenu de la grande confusion qui fait que la commune de PEYROLLES est régulièrement sollicitée par des citoyens faisant appel à la commune de Peyrolles-en-Provence voire de Peyrolles (Aude), le conseil demande la modification du nom de la commune en Peyrolles-en-Cévennes

Accord unanime du conseil

Questions diverses :

• **Routes départementales :**

François Abbou et Pierre Deleuze ont rencontré les responsables des routes au département. Ils ont évoqué les travaux en attente sur la D319 (route du Serre) : élargissement du virage dangereux, fissure dans un mur, augmentation du diamètre des buses du pont noyé, buse à reprendre après la mairie. Cependant aucune date de réalisation n'a été évoquée.

Par ailleurs les responsables départementaux ont fait état de leur intention de procéder à des aménagements de sécurité : création d'un trottoir de 45m sur la D907 au niveau de l'abribus et condamnation de la descente de la D319 vers l'est. Ce dernier point semble totalement inapproprié, de l'avis de tout le conseil cet embranchement est bien plus serein pour accéder à la D907 en direction de l'Estréchure, contrairement à ce que soutient le département.

• **Petits travaux :**

*commandés à l'entreprise P&Jé
- dallage en lauzes (fournies par la commune) autour de la cabine à livres*

• **Installations solaires, projet communal collectif :**

*Concernant les **chauffe-eau solaires thermiques** il semble bien que les subventions de l'Etat vont s'arrêter. Cet aspect du programme semble donc compromis à moins que la région ne prenne le relais.*

*Concernant les **panneaux photovoltaïques** une formule intéressante semble l'autoconsommation collective qui permet de partager la production électrique d'un ou plusieurs producteurs entre plusieurs consommateurs, constitués en personne morale et répartis sur une zone géographique limitée (20 km avec dérogation). Reste à définir la forme juridique de la Personne Morale Organisatrice et si on limite le périmètre à Peyrolles ou si on l'étend à l'Estréchure et Saumane.*

[Plus d'infos sur le site d'Enedis.](#)

Réflexion à poursuivre pour affiner les choix.

• **Mise en discrétion :**

pour un montant de 456 € TTC.

- prolongation d'un caniveau au logement communal de La Planque pour un montant de 883 € avec grilles - il sera étudié la possibilité de faire un caniveau sans grille.

- mise en place d'une ligne de vie (deux poteaux et un filin) au gué du chemin de la Clède pour faciliter la traversée à pied en sécurité en cas de crue pour un montant de 462 € TTC.

Accord du conseil.

Après l'électricité et le téléphone, la fibre vient d'être enfouie dans le centre de Peyrolles. Les poteaux vont donc pouvoir être enlevés.

• **Passages submersibles :**

Des panneaux vont être commandés et installés pour signaler tous les passages submersibles de la voirie communale : ponts noyés et gués.

La séance est levée à 19h.

Informations



Radon

Campagne régionale de mesure du Radon

« Respirez-vous du radon dans votre logement ? » par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie en partenariat avec l'association le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Gard.

Distribution de kits de mesure de radon gratuits aux habitants des communes en Catégorie 3* (comme Peyrolles) jusqu'au mercredi 14 février 2024 !

Les kits peuvent être récupérés au sein des locaux du

CPIE du Gard au Pôle Culturel et Scientifique d'Alès

155, Rue du Faubourg de Rochebelle
30100 ALÈS

tous les mercredi de 9h à 12h30, ou sur rendez-vous dans le point de permanence du service public France Rénov' à L'Estréchure.

EPTB Gardons

Si vous n'avez pas reçu le dernier numéro du Journal des Gardons de l'Établissement Public Territorial de Bassin Gardons (EPTB Gardons) vous pouvez le [télécharger sur leur site](#).

Les particuliers peuvent contacter le CPIE du Gard au Pôle Habitat :
- par téléphone au 04 66 52 78 42 le mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- par mail à l'adresse conseil.energie@cpiegard.fr
Les informations sont aussi [sur leur site](#).

Vous recevez ce message car vous êtes inscrit sur la liste de diffusion de la mairie de Peyrolles.
Vous pouvez faire cesser ces envois en cliquant sur le lien ci-dessous ou en contactant la mairie.

Se désinscrire

Mairie de Peyrolles
400 route du Serre, 30124 PEYROLLES
www.peyrolles.fr
mairie@peyrolles.fr
04 66 85 13 01